

Gestionnaires de déchets

SEPTEMBRE 2026

Découvrez les services Twiice
pour gagner en performance
de recyclage sur les emballages
professionnels

twiice

Premier sur la seconde vie
de vos emballages pros

Eco-organisme agréé — Filière REP Emballages
Professionnels (EPRO)



Comme vous, le recyclage est notre priorité.

VOUS ÊTES EN TRAIN
DE CONSTRUIRE LA FILIÈRE
DES EMBALLAGES
PROFESSIONNELS
DE DEMAIN.

L'entrée en vigueur de la REP marque un tournant : elle transforme la collecte, le tri et le recyclage en un véritable levier de compétitivité pour les metteurs sur le marché comme pour les gestionnaires de déchets, notamment sur les emballages plastiques, où les marges de progression sont les plus fortes. Le tout s'appuie sur une traçabilité fiabilisée à chaque étape, qui donne à chacun les moyens d'atteindre les objectifs 2030 fixés par l'Union européenne.



**Seul éco-organisme indépendant
100 % dédié aux emballages
professionnels et né du terrain,**
Twiice construit cette filière à vos côtés
en finançant vos performances, vos
investissements et les solutions qui
créent durablement de la valeur pour
vos clients.



Sommaire

01	NOTRE OFFRE	PAGES 5 → 7
02	DÉTAIL DES SOUTIENS	PAGES 8 → 15
03	COMMENT BÉNÉFICIER DE CES SOUTIENS ?	PAGES 16 → 18
04	POURQUOI TWIICE ?	PAGES 19 → 22
05	À PROPOS DE TWIICE	PAGES 23 → 24
06	NOUS CONTACTER	PAGE 25

**Plus que
les déchets,
Twiice valorise
votre performance.**

| CHEZ TWIICE, TOUT CE QUI COMPTE SE COMPTE.

Plus vos flux gagnent
en qualité, en traçabilité
et en efficacité, plus ils
créent de la valeur pour
vos clients, pour la filière...
et pour votre entreprise.



De la collecte à la fin de vie,
Twiice associe des soutiens
dédiés à chaque maillon de
votre activité pour accompagner
votre progression et celle de
la filière.



01 **Notre offre**



Nos solutions à destination des gestionnaires de déchets

Twiice met à votre disposition les dispositifs nécessaires pour sécuriser votre activité, améliorer vos performances et préparer les évolutions de la filière.



01

REJOINDRE LA FILIÈRE REP

Devenez opérateur partenaire Twiice : enregistrement en ligne, documentation technique et guides gestionnaires de déchets (GDD) pour démarrer sans friction, puis référencement, contractualisation et alignement sur les standards techniques de la filière.



02

SOUTENIR LES PERFORMANCES DE FILIÈRE

Vos performances de collecte, de tri, de recyclage et de traçabilité sont directement valorisées, voir le détail chiffré en section 4 (p. 18).



03

DÉVELOPPER LES PERFORMANCES DE VOS CLIENTS

Standards qualité, référentiels techniques, outils de traçabilité et documentation pour accompagner vos clients détenteurs — complétés par des dispositifs de soutien direct à la performance plastique (diagnostics, tri à la source, équipements de pré-collecte, sensibilisation des équipes, investissements industriels).



04

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES

Des appels à projets pour structurer le territoire : pré-collecte et collecte, plateformes de massification, centres de tri, technologies de tri, solutions de valorisation matière. Financement selon les projets retenus.



05

DÉCLARER ET PILOTER VOS ACTIVITÉS

Un système d'information commun de traçabilité, la déclaration de vos flux et des tableaux de bord pour piloter votre activité en toute transparence.

02

Détail des soutiens¹

1 - Ces soutiens sont encadrés par l'arrêté du 2 décembre 2025 portant cahier des charges des éco-organismes, systèmes individuels et organismes coordonnateurs de la filière REP Emballages Professionnels. L'éligibilité aux soutiens au recyclage suppose le respect des conditions de collecte prévues à l'article R. 543-65 du code de l'environnement et des standards de qualité définis par l'OCAEPRO (en concertation avec le comité technique du recyclage), ainsi que les obligations de traçabilité et de reporting de la filière.



Les soutiens Twiice





Soutiens à la collecte

Soutiens à la collecte du plastique perçus par les opérateurs et reversés aux détenteurs. Modalités de reversement en cours de validation au sein de l’OCAEPRO¹ ; à valoriser dans vos devis et factures. Ces soutiens ne concernent que les résines plastiques et sont conditionnés à la conformité des flux aux standards techniques de collecte des déchets EPRO.

¹. Désigne l'organisme coordonnateur agréé de la filière REP des emballages professionnels

(*) Cas particulier des flux multi-matériaux : le soutien est versé au prorata de la part de résines plastiques dans le flux multi-matériaux d'emballages ; cette part est déterminée de manière conventionnelle au niveau national.

(**) Cas particulier de la collecte par camion hayon : le versement du soutien est plafonné à la collecte de 4 contenants ou de 95kg par semaine et par détenteur.

COLLECTE MULTI-DÉTENTEUR

Collecte multi-détenteurs : collecte mutualisée des emballages provenant de plusieurs détenteurs.

Mode de collecte Collecte multi-détenteurs	Soutien tonnage collecté séparément en vue du recyclage
Benne compactrice à chargement arrière* (équivalent BOM)	387 €/t
Camion hayon mono-résine**	1543 €/t
Semi-remorque PSE (Polystyrène expansé) en vrac	150 €/t
Semi-remorque (hors PSE en vrac)	6 €/t
Autre-type de collecte multi-résine*	128 €/t
Autre-type de collecte mono-résine	192 €/t



COLLECTE MONO-DÉTENTEUR

Collecte mono-détenteur : collecte des emballages directement auprès d’un seul détenteur, sur son site.

Mode de collecte Collecte mono-détenteurs	Soutien tonnage collecté séparément en vue du recyclage
Movi-benne multi-résine* Autre type de collecte multi-résine*	128 €/t
Movi-benne mono-résine*** Autre type de collecte mono-résine	192 €/t
Semi-remorque PSE (Polystyrène expansé) en vrac	150 €/t
Semi-remorque (hors PSE en vrac)	6 €/t
Collecte dédiée circuit court (IBC, fûts et bidons)****	0 €/t

(*) Cas particulier des flux multi-matériaux : le soutien est versé au prorata de la part de résines plastiques dans le flux multi-matériaux d'emballages ; cette part est déterminée de manière conventionnelle au niveau national.

(***) Cas particulier de la collecte par mobi-benne en mono-résine : le versement du soutien est plafonné à la collecte de 2 T par rotation.

(****) Cas particulier de la collecte des déchets d'emballages professionnels organisée par les fabricants et reconditionneurs d'IBC, fûts et bidons pour en assurer directement la gestion.



Soutiens au traitement¹

Soutiens au traitement des plastiques perçus par les opérateurs et reversés aux détenteurs. Modalités de reversement aux détenteurs en cours de définition au sein de l'OCAEPRO¹ ; à valoriser dans vos devis et factures. Ces soutiens ne concernent que les résines plastiques.

Mode de collecte	Soutien tonnage en sortie de centre de tri
Mono-résine (hors semi-remorque)	300 €/t
Mélange multi-résine*	300 €/t

1. Soutien au traitement : aide financière destinée à couvrir tout ou partie des opérations réalisées sur les emballages après leur collecte, notamment leur tri, massification et conditionnement et préparation, conformément aux standards, en vue de leur recyclage. Dans le cadre de la REP, le terme « traitement » désigne ici spécifiquement ces opérations.

2. Désigne l'organisme coordonnateur agréé de la filière REP des emballages professionnels

(*) Cas particulier des flux multi-matériaux : le soutien est versé au prorata de la part de résines plastiques dans le flux multi-matériaux ; cette part est déterminée de manière conventionnelle au niveau national.



Soutiens au recyclage de proximité

Soutiens au recyclage de proximité des déchets d'emballages professionnels en plastique, versés aux régénérateurs. Ces montants sont cumulables (sous réserve du respect des conditions d'éligibilité du cahier des charges).

Pour bénéficier des soutiens au recyclage de proximité de la part de Twiice, un régénérateur doit contractualiser auprès de Twiice, réceptionner et recycler des flux aux standards techniques définis par l'OCAEPRO¹, en concertation avec les acteurs de la filière, assurer et déclarer la traçabilité des déchets reçus et être certifié EN 15343 (ou norme reconnue équivalente par l'OCAEPRO).

Lieu du recyclage	Soutien tonnage en entrée régénérateur
Recyclage à moins de 1000km* et dans une usine certifiée**	50 €/t
Recyclage dans l'UE et dans une usine certifiée	10 €/t

1. Désigne l'organisme coordonnateur agréé de la filière REP des emballages professionnels

(*) Distance calculée à partir du barycentre du territoire métropolitain.

(**) Pour bénéficier des soutiens, l'unité de recyclage doit être certifiée selon une norme européenne EN 15343 ou autres normes proposées par l'éco-organisme dans le cadre du comité technique opérationnel. Plusieurs éco-organismes étant agréés pour la REP EPRO, les propositions sont conjointes.





Soutiens à la traçabilité

Versés directement à votre entreprise, ces soutiens sont cumulables avec les autres aides, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité du cahier des charges. Ils couvrent l'ensemble des flux matières, contrairement aux soutiens collecte/recyclage, centrés sur le plastique.

Pour bénéficier des soutiens à la traçabilité de la part de Twiice, un opérateur doit contractualiser auprès de Twiice, réceptionner et recycler des flux aux standards techniques définis par l'OCAEPRO¹ conjointement avec les acteurs de la filière, assurer et déclarer la traçabilité des déchets recyclés.

Mode de collecte Collecte multi-détenteurs ²	Soutien tonnage collecté séparément en vue du recyclage
Soutien traçabilité (de l'utilisateur final à la réception en installation de recyclage) Plastique	5 €/t
Soutien traçabilité (par réception en installation de recyclage) Autres matériaux	2 €/t

1. Désigne l'organisme coordonnateur agréé de la filière REP des emballages professionnels

2. Collecte multi-détenteurs : collecte mutualisée des emballages provenant de plusieurs détenteurs.

Soutiens pour les déchets d'emballages professionnels dangereux

Dans le cas où des déchets d'emballages professionnels dangereux plastiques sont recyclés, ils bénéficient des soutiens au recyclage de proximité et soutien au traitement. Les déchets d'emballages professionnels dangereux collectés dans les conditions prévues à l'article R. 543-64 du code de l'environnement sont soutenus selon les modalités suivantes :

Soutien tonnage d'emballage* collecté	
Soutien au geste de tri et à la traçabilité	50 €/t

(*) Ce soutien s'applique à la part emballage des flux collectés de déchets dangereux. Les modalités de détermination de la part des emballages sont déterminées par l'éco-organisme dans le cadre du comité technique opérationnel. Lorsque plusieurs éco-organismes sont agréés les propositions sont conjointes.



03

Comment bénéficier de ces soutiens ?



Les 5 étapes

TRANSFORMER VOS TONNAGES EN PERFORMANCE RÉMUNÉRÉE

Enregistrez-vous auprès de Twiice pour démarrer votre référencement.

Le référencement est simple, gratuit, rapide et vous ouvre l'accès à l'ensemble des informations sur les services proposés par notre éco-organisme.



Scannez ce QR code pour accéder à notre formulaire de référencement

Ou rendez vous à cette adresse :
<https://www.twiice.org/utilisateur/operateur-de-dechet/>

Ce que vous devez faire

- 1 Vous enregistrer auprès de Twiice.
- 2 Signer le contrat-type Twiice. (à venir)
- 3 Intégrer les standards techniques* dans vos processus.
- 4 Déclarer les tonnages et assurer leur traçabilité.
- 5 Organiser le reversement des soutiens collecte/traitement aux détenteurs

* En cours de définition auprès de l'OCA EPRO



04 Pourquoi Twiice ?



Une tonne de bonnes raisons de rejoindre Twiice dès aujourd'hui...

...ET DE NOUS RECOMMANDER !

Que vous soyez déjà engagé dans la gestion des déchets d'emballages professionnels ou que vous souhaitiez intégrer la filière REP, Twiice vous accompagne dans la mise en œuvre des nouveaux dispositifs et dans l'amélioration de vos performances.



01

UNE FILIÈRE CONSTRUITE AVEC DES PROFESSIONNELS

Twiice fédère les acteurs de toute la chaîne de valeur des emballages professionnels.



02

UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Les gestionnaires de déchets conservent leur liberté commerciale avec leurs clients.



03

DES STANDARDS TECHNIQUES COMMUNS

Pour harmoniser les pratiques et améliorer la qualité des flux.



04

UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ COMMUN

Pour sécuriser les déclarations et faciliter le versement des soutiens. Des dispositifs dédiés à la collecte, au tri, au recyclage et à la traçabilité.



05

DES APPELS À PROJETS

Pour accompagner les changements de pratiques, l'innovation, le développement des filières et les investissements.



06

DES SOUTIENS FINANCIERS

Des dispositifs dédiés à la collecte, au tri, au recyclage et à la traçabilité.





05

À propos de Twiice



100 % emballages professionnels.

100 % engagés pour leur seconde vie.

Twiice est agréé par le ministère de la Transition écologique pour la filière REP Emballages Professionnels depuis le 3 juin 2026.

Si notre agrément est récent, notre engagement, lui, remonte à 2019.

Né de l'initiative d'industriels convaincus que les emballages professionnels méritaient une filière et des dispositifs dédiés. Twiice accompagne depuis l'origine le développement de projets d'éco-conception, de réemploi et de recyclage.

En travaillant en amont avec les metteurs sur le marché sur la recyclabilité des emballages, Twiice contribue à améliorer la qualité des gisements qui arrivent jusqu'à vous.

Sa gouvernance rassemble aujourd'hui des metteurs sur le marché de tous les secteurs industriels et des fabricants d'emballages.

Une gouvernance de filière qui nous permet de construire des solutions avec les professionnels, au plus près de leurs réalités.



Par la filière, pour la filière avec une ambition claire : accélérer la seconde vie des emballages professionnels... avec vous.



Pour toute question,

| VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR :



twiice.org



operations@twiice.org



+33 (0)9 70 25 60 11
(appel non surtaxé)



Gestionnaires de déchets

SEPTEMBRE 2026

Découvrez les services Twiice
pour gagner en performance
de recyclage sur les emballages
professionnels

twiice

Premier sur la seconde vie
de vos emballages pros

Eco-organisme agréé — Filière REP Emballages
Professionnels (EPRO)

